

**Comité organisateur /
Organizing Committee**

Riccardo Di Done, Co-Chair
Président O.S.D.E. / President O.P.C.R.
Rashmi Mayur, Ph.D., Co-Chair
President, People's Global Assembly
of the United Nations

**Comité scientifique /
Scientific Committee**

Honorable Herbert Marx, Co-Chair
Justice, Quebec Superior Court

William Rowe, D.S.W., Co-Chair
Director, School of Social Work
McGill University

Peter Allik-Petersenn, B.A., LL.B.
Adrian Bercovici, Fondation Générations
Professor Dorival C. Bruni, Ph.D.
Professeur titulaire Richard Cloutier, Ph.D.
Professor Katherine Covell, Ph.D.
Dominic D'Abate, Ph.D.
Riccardo Di Done
Juge Antonio Discepola, B.A., B.C.L.
Angela Ficca, B.A., LL.L., LL.M.
Bernard Fortin, B.A., L.L., L.Péd.
Richard Goldman, B.A., B.C.L., LL.B.
Donald Horne, Kahnawake Community Services
Professor Brian R. Howe, Ph.D.
Professeur Carl Lacharité, Ph.D.
France Laurendeau
Commander Michel Lecompte
Hugues Létourneau, LL.M.
Justin Lévesque, Ph.D.
Chief Edgar A. MacLeod, B.A., Vice-President,
Canadian Association of Chiefs of Police
Tony Manglaviti, B.A., LL.L.
Rashmi Mayur, Ph.D.
Aldo Morrone, B.A.
Arthur Neumann, Ph.D.
Godwin O. Ohiwerei, Ph.D.
Jean Panet-Raymond, LL.L., M.Sc.
Laurel Rothman, M.S.W.
Joanne Roulston, M.S.W.
Katherine Scott, MES
Philip Shaposnick, B.A., B.C.L.
William Spears, B.A., MBA
Father Joe Sullivan, B.Th.
Father John Walsh, B.Ph., S.S.L., S.T.L.
Cindy Wiggins, B.A.

**Comité d'honneur /
Honour Committee**

John Mould, MSW, RSW, Co-Chair
President, Canadian Association of Social Workers,
North American Vice-President, Int'l Federation
of Social Workers

Liz O'Neill, Co-Chair, Executive Director
Big Sisters and Big Brothers Society

Harata H. Baucke, President, New Zealand
Association of Social Workers

Frank Carbone, Président, Rosmar Litho Inc.

André-H. Dandavino, M.D., Président,
Assoc. des médecins de langue française du Canada

Linda Kislowicz, Executive Director,
Jewish Family Services

The Right Honorable Antonio Lamer
Former Chief Justice of the Supreme Court
of Canada

Louise Landry, Présidente, Ordre des conseillers
d'orientation et des psychoéducateurs du Québec

Henri Massé, Président, FTQ

Pat Minicucci, Premier vice-président,
Banque Scotia

Eugenia Repetur Moreno, M.S.W.(Equiv)
Executive Director, Cdn. Assoc. of Social Workers

Alison Palin, Director General

Hilton Montreal Airport Hotel

Brian O'Neill, Consultant,
Ligue Nationale de Hockey

Monique Côté Petit

Prés., Dir. Gén., Association
des puéricultrices de la Province de Québec

John Ruggieri, Associé, Di Caprio Ruggieri

Michèle Thibodeau-DeGuire, Présidente et
Directrice Générale, Centraide du Grand Montréal

Peter B. Yeomans
Mayor, City of Dorval



**Organisation pour la Sauvegarde des Droits des Enfants
Organization for the Protection of Children's Rights**

5167, Jean-Talon est, suite 370, Montréal, QC, Canada H1S 1K8

Tel.: (514) 593-4303 Fax: (514) 593-4659

Site Internet / Web site: <http://www.osde.ca>

Courriel / E-mail: info@osde.ca

Les enfants et la pauvreté :

L'impact des choix économiques, sociaux et politiques

Children and Poverty:

The Impact of Economic, Social and Political Choices

23, 24 et 25 mai 2002 / May 23, 24 & 25, 2002

5^E CONGRÈS INTERNATIONAL SUR L'ENFANT

**ADDENDUM À LA DÉCLARATION DE MONTRÉAL
SUR LES ENFANTS ET LA PAUVRETÉ**

Recommandations aux gouvernements fédéral et provinciaux du Canada

PREAMBULE

De nombreux indicateurs démontrent clairement que la proportion d'enfants vivant dans la pauvreté s'est accrue au Canada, bien que le Parlement ait adopté à l'unanimité en 1989 une résolution visant à éradiquer la pauvreté infantile pour l'an 2000. Au cours des dix dernières années, nous avons assisté à l'effritement graduel des programmes et services sociaux au Canada. Le maintien des services sociaux de base et l'instauration de politiques sociales centrées sur la famille requièrent du financement. La mise en place de stratégies et de programmes pour éliminer la pauvreté infantile accroîtra la prospérité de tous les canadiens.

Nous déclarons que les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada doivent :

1. Prendre toutes les mesures nécessaires pour implanter et maintenir des services sociaux conformes aux engagements découlant de l'adhésion à la Convention relative aux Droits de l'Enfant des Nations Unies et en assurer l'application ;
2. Concevoir et mettre en application des normes sociales établissant des seuils minimum en matière d'éducation, de santé, de protection de l'enfance, de logement et de revenu ;
3. Assurer l'arrimage de tous les budgets et subventions fédéraux et provinciaux affectés à des programmes sociaux avec les normes fédérales et provinciales, la Convention relative aux Droits de l'Enfant des Nations Unies et autres chartes internationales ;
4. Implanter des programmes d'éducation universels dès la petite enfance et majorer de 14% annuellement le nombre de places dans les garderies, afin de soutenir le droit de tout enfant à avoir accès aux soins et à l'éducation dans le cadre d'un programme de prévention de la pauvreté ;
5. Assurer la participation accrue des femmes dans toutes les instances décisionnelles nationales et provinciales afin de normaliser les politiques sociales ;
6. Assurer le renforcement et la participation directe des citoyens à l'évaluation de l'Entente-cadre pour l'union sociale entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires ;
7. Assurer que les services sociaux de base ne soient pas érodés par des baisses d'impôt à tous les paliers de gouvernement ;
8. Axer la législation et les politiques d'assistance publique sur des mesures concrètes permettant aux parents de pouvoir subvenir aux besoins essentiels de leurs enfants – une approche qui réduirait de manière substantielle la pauvreté infantile.